

Agence Française de l'Adoption

PSY

N°6



*Les « besoins spéciaux »
des enfants « à particularité »*

Enfants grands, fratries

Les cahiers pratiques de l'A.F.A.

Enfants grands, fratries

La grande majorité des adoptants est désireuse d'adopter un enfant, souvent le plus petit possible et en bonne santé, et le projet « classique » d'adoption n'est pas a priori celui d'un enfant « à particularité ». Certains adoptants, pour différentes raisons, se tournent néanmoins vers un enfant « à particularité ».

Dans le paysage de l'adoption internationale, la notion de « particularité » recouvre de très larges acceptions allant de l'accueil d'un enfant à l'état de santé défectueux jusqu'à celui d'une fratrie, deux projets très éloignés l'un de l'autre. La variété de signification du terme « particularité » n'exclut pas qu'il est toujours utile et nécessaire de souhaiter l'accompagnement des familles en fonction des situations.

Les remarques qui suivent intéressent de façon spécifique l'adoption de grands enfants et (ou) de fratries, deux cas de figure différents et qui cependant viennent aussi souvent se combiner.

Si certains adoptants ont mûrement réfléchi leur choix, d'autres s'engagent de manière trop rapide voire même irréfléchie, porteurs d'une vision idéalisée de ce qui les attend.

Ainsi, on pourrait dire des adoptants qu'ils s'engagent « à froid » ou « à chaud » ce qui n'est pas pareil, compte tenu de la sensibilité du projet.

Quelle que soit la motivation qui initie ce choix, l'accompagnement des adoptants autour de leur projet est impératif, tant l'enjeu est de taille.

1 • Les motivations des adoptants

Pourquoi adopte-t-on un enfant « grand » (c'est-à-dire de plus de trois ans) ou des fratries ?

La procédure d'agrément vise l'évaluation de la capacité des postulants à accéder à la parentalité. Elle ne saurait préparer, faute de temps, les adoptants à réfléchir en profondeur aux complexités de l'enfant attendu. Or devenir soudainement parent d'un enfant déjà grand ou de plusieurs enfants à la fois est très différent de l'accueil d'un enfant petit et unique.

Etre au clair avec leurs propres motivations, connaître ce que la notion de « particularité » englobe, mesurer les besoins spécifiques des enfants générés par telle particularité, soupeser l'engagement que cela représente à l'aune de leurs possibilités personnelles, voilà déplié l'éventail des démarches de réflexion que les adoptants devraient mener.

Plusieurs questions restent posées, au regard des difficultés qui risquent de surgir lorsque les enfants seront là et notamment celles de savoir :

Les adoptants n'idéalisent-ils pas outre mesure la relation affective entre l'enfant qui leur sera

confié et eux ? Les adoptants ne se dirigent-ils pas vers ce type d'adoption comme un pis-aller, faute de possibilité qui refléterait mieux leur désir ? Les adoptants ne surestiment-ils pas leur capacité à porter un enfant déjà blessé par son histoire ?

Entre l'enfant rêvé et l'enfant réel, le fossé risque autour de ces projets de se creuser. Pour cette raison, un travail approfondi de réflexion en amont de la décision et donc le moins possible « dans l'urgence » s'impose.

Quelles que soient les motivations qui engagent leur choix, il est impératif que les adoptants s'entourent de conseils de professionnels et prennent leur temps.

Accueillir un enfant en adoption, c'est un mode de filiation dans lequel la dimension narcissique garde toute son importance : l'enfant doit être et demeurer « valorisant » pour ses parents et répondre autant que possible à leurs attentes.

Si on ne doit jamais perdre de vue l'idée que, dans l'adoption, c'est l'intérêt de l'enfant qui prévaut, il va de soi que la façon dont les liens se nouent avec les parents y est étroitement liée. Or, si les parents sont déçus par leur enfant, si leurs attentes mutuelles ne sont pas satisfaites, c'est une spirale interrelationnelle négative qui va se mettre en place et les difficultés vont entacher la vie de famille.

Il faut, pour écarter ce jeu de dupes, que les adoptants restent les « acteurs » de leur projet, ce qui implique de savoir, en toute connaissance de cause, ce à quoi ils s'engagent et surtout ne pas trop dévier de leur projet initial, reflet de leur désir d'enfant.

Adopter un enfant grand ou une fratrie, c'est prendre une option supplémentaire à risque. Et les erreurs à ne pas commettre, les pièges dans lesquels il ne faut pas tomber, sont nombreux. Ainsi sont mauvais conseillers des sentiments qui se meuvent sous le coup de la précipitation, de la compassion entraînant le risque de dérive vers un acte de l'ordre de l'humanitaire, du dépit ou de la lassitude et qui

mèneraient vers un enfant que les adoptants auront du mal à accepter comme le leur.

2 • Que recouvre l'appellation « enfants à particularité » lorsqu'il s'agit de « grand enfant » ou de « fratrie » ?

D'un enfant « grand », on peut dire :

- C'est un enfant qui a environ trois ans et plus.
- C'est un enfant qui parle une langue étrangère et ne comprend pas le français.
- C'est un enfant qui a une culture différente et étrangère à celle de la France et qui n'intégrera pas immédiatement la façon de vivre de ses parents.
- C'est un enfant qui a été plus ou moins bien préparé à l'adoption, et ce en fonction du pays dans lequel il a grandi.
- C'est un enfant qui a attendu longtemps dans une ou plusieurs familles d'accueil, une ou plusieurs institutions.
- C'est un enfant qui a subi plusieurs « ruptures affectives ».
- C'est souvent un enfant qui a été maltraité, et ce plus ou moins physiquement ou non.
- C'est un enfant qui a une histoire bien ancrée au fond de lui.

D'une fratrie, on peut dire :

Ce sont deux, voire trois ou quatre, enfants issus d'une même famille biologique, ou au moins de la même mère.

Ce sont en revanche parfois des enfants qui ne se sont jamais rencontrés avant d'être adoptés, ce qui fait qu'ils n'ont aucun lien affectif entre eux jusqu'à ce qu'ils se découvrent en même temps qu'ils découvrent leurs parents.

Ces enfants ont la plupart du temps une histoire souvent lourde et complexe et n'ont pas pu être laissés à la garde de leur famille biologique qui les a délaissés ou à laquelle ils ont été retirés... Etc etc

Il s'agit donc presque toujours de « **cas difficiles** ».

Or, certains adoptants, sous l'effet de leur désir de fonder une famille passent outre toute hésitation et ne laissent aucune place au doute. D'autres s'inquiètent soudain devant la proposition d'enfant qui leur est faite à la lecture d'un dossier, craignant que « l'arbre ne cache la forêt » et refusent la proposition. D'autres, encore, acceptent l'apparement, se rendent dans le pays chercher l'enfant (les enfants) et subissent un choc tel qu'ils repartent sans l'enfant. D'autres, enfin, reviennent en France et très vite le désenchantement s'installe, ne laissant que peu de place à l'instauration d'un attachement serein.

Entre utopie, prudence et crainte ? Comment savoir ? Et comment se déterminer ? Quelle famille saura s'adapter à ces enfants qui sont en quelque sorte dans l'impasse, en tout cas particulièrement vulnérables et longtemps laissés pour compte ?

3 • La sensibilisation des adoptants aux spécificités de ce type de projet

Pour parvenir à prendre un peu de recul, il faut envisager l'avenir de la famille qui va se dessiner autour des traits suivants :

Au plan pratique

Les enfants déjà grands présentent souvent la nécessité de recevoir des soins spéciaux de la part de différents professionnels (orthophonistes, psychomotriciens, psychothérapeutes...). Ainsi les capacités des adoptants en termes d'organisation matérielle qui permettent de s'adapter aux besoins de l'enfant doivent toujours être évaluées à l'avance.

Les adoptants doivent s'assurer le cas échéant qu'un établissement spécialisé qui pourra répondre à la demande et à la nécessité des soins est suffisamment proche de leur domicile pour que la pratique régulière de soins ne soit pas un parcours du combattant.

Dans certaines régions de France, l'accès à certains soins est compliqué et impose de longs trajets et donc, dans la répétition,

lourds de conséquence sur le quotidien de vie.

Le problème de la scolarisation des enfants grands pose la nécessité de trouver une scolarisation adaptée à leur niveau et à leur capacité ce qui implique parfois des démarches difficiles et des arrangements (classe adaptée, enseignement ouvert et compréhensif).

Au plan psychologique : l'adoption tardive

Le développement psycho-affectif des enfants adoptés « grands » réserve parfois des surprises : il est souvent l'occasion de révéler un décalage entre les attentes des parents et celles de leurs enfants. Les enfants, qui ont attendu longtemps pour être déclarés adoptables ou pour être adoptés, ont, la plupart du temps, une histoire lourde à porter en eux.

Les expériences précoces de ces enfants avec ce qui est « normal » ne correspondent pas à ce qui, pour les parents adoptifs, semble être le « normal », qu'ils aient ou pas déjà un ou plusieurs enfants au foyer. Les adoptants ne pourront pas contenir cette souffrance avec seulement de l'amour, car il leur faudra adopter avec leur enfant son passé, son malheur, sa misère.

Les grands enfants ont très souvent des expériences antérieures douloureuses liées à la « toxicité » des familles biologiques souvent inconstantes, négligentes, maltraitantes. Les besoins de ces grands enfants ne se mesurent pas en « quantité » de soins et les maltraitements psychologiques sont peu réparables.

Bien des enfants sont dans une sorte « d'économie psychique de survie ». Ils ont en eux une intelligence de survie, chargée de méfiance. L'histoire de l'enfant peut faire éclore des sentiments ambivalents chez l'enfant envers les parents suscitant l'expression d'agressivité pas toujours facile à contenir à travers des conduites auto ou hétéro agressives, de nature sexualisée ou autre.

Certains enfants ont, en revanche, des comportements de repli, d'inhibition, d'extrême timidité.

Les parents auront à traiter une souffrance la plupart du temps imperceptible, en tout cas impalpable et non exprimée de façon verbale, ce qui les désarme et les déconcerte car ils sont pleins d'amour et de bonne volonté.

Entre collage et rejet, comment savoir sur quel pied danser ? La blessure d'abandon dont souffrent ces enfants, c'est d'un abandon « à rebondissement » et le « travail » de soin des parents portera essentiellement sur le rétablissement d'un lien de confiance, « d'un pont de confiance ».

Il s'agit toujours de faire comprendre aux enfants que, quoiqu'ils fassent, ils sont devenus les enfants de leurs parents pour toujours. Autant dire que la capacité des parents à encaisser des coups ou de l'ingratitude sera mise à l'épreuve. Et le risque, c'est en tant que parents de ne plus en pouvoir !

Ce tableau un peu noir doit être tempéré car s'il faut prévenir, il serait pour autant excessif de systématiser, de stigmatiser l'adoption des grands enfants. Ce serait écarter la capacité de résilience des enfants et la possibilité d'un développement psychique harmonieux « autrement » et malgré tout.

Il faut aussi redire qu'un événement traumatique n'est pas forcément traumatogène et que tous les enfants grands ne sont pas systématiquement porteurs d'une histoire difficile. Il faut souligner que bien des adoptants sont des familles remarquables qui intègrent les enfants avec délicatesse et patience infinie.

Accueillir une fratrie

L'appartenance à une fratrie fait de l'adoption des enfants une particularité dont les adoptants doivent bien mesurer d'avance la portée de l'engagement qui s'y rattache.

L'accueil simultané de plusieurs enfants bouleverse l'ordonnement du foyer et ce d'autant plus que celui-ci n'a pas encore d'enfant vivant en son sein. C'est à dire que les adoptants ne sont pas habitués à ce que c'est qu'un enfant et aux bouleversements que sa venue opère.

Outre les problèmes d'organisation matérielle inévitables et conséquents, la fratrie

(déjà plus ou moins avancée en âge) met les parents de facto en but à des situations inattendues et pour le moins débordantes.

Ainsi on constate :

La place de l'aîné d'une fratrie est spécifique. L'aîné a souvent « remplacé » la mère défaillante auprès de ses frères et sœurs, ce qui l'amène à refuser de « céder » sa place et ce rôle à sa mère adoptive, à se laisser aller à devenir un enfant, lui que la vie a très tôt « parentalisé ».

Le rang de l'enfant dans la famille a toute son importance et il n'est jamais conseillé d'accueillir un enfant dont l'âge vient en quelque sorte « détrôner » de sa place (d'aîné) un enfant qui serait déjà présent au foyer. Dans certains cas, des enfants d'une même fratrie sont adoptés par une famille dans laquelle ils arrivent, par l'effet des placements en institution, sans même se connaître entre eux.

Les enfants qui arrivent en fratrie déjà composée « font bloc » entre eux, parlant ensemble leur langue maternelle. Ils peuvent d'emblée, et sous l'effet de leur angoisse, s'unir contre leurs parents. Il arrive aussi qu'un seul des enfants s'approprie et séduise tandis que l'autre ou les autres rejette(nt) les parents...

Entre méfiance, démonstration d'affection, jalousie, les parents auront la tâche souvent rude de donner à chacun le temps et l'attention nécessaires à la mise en place des liens d'attachement.

On comprend combien nécessaire est le fait de parler la langue des enfants pour se faire comprendre et échanger, pour s'approprier mutuellement.

4 • Facteurs d'échec et facteurs de réussite

Aucune étude précise ne permet, en l'état actuel de la recension des écrits, d'établir, chiffre à l'appui, un lien entre l'âge de l'enfant à son adoption ou le fait qu'il s'agisse d'une fratrie et la survenance d'une difficulté spécifique dans l'intégration de celui-ci dans sa famille.

La taille de l'enjeu lié à ces « particularités » implique toutefois pour les adoptants de bien connaître leurs propres « limites » que ce soit au plan affectif, matériel, éducatif et de ne pas se projeter au-delà de celles-ci.

A l'option « adoption », la particularité « grand enfant » ou « fratrie » vient, à elle seule, colorer la filiation d'une spécificité additionnelle et demande un surcroît d'attention.

Les besoins spéciaux qu'impliquent ces particularités exigent des parents qu'ils fassent preuve de souplesse psychique et d'une bonne capacité d'adaptation car les enfants sont « en état d'alerte affective ». Si la famille adoptante est fragile, trop âgée, isolée, trop sûre d'elle, le risque de déconvenue est accru.

Il ne faut jamais mettre de côté l'idée que les enfants adoptés ont déjà traversé trois lieux de vie : leur famille biologique, l'institution, et qu'ainsi, la famille adoptive est leur troisième lieu de vie.

Les parents devront s'ajuster à l'enfant, à son mode de pensée, aux pertes et aux blessures du passé autour desquelles il faudra construire la relation. L'essentiel est que les adoptants parviennent à répondre aux différents besoins de leurs enfants et qu'ils puissent donner à ceux-ci des repères et leur inspirer confiance.

Si les parents savent ce qu'ils font (ou croient savoir), les enfants, eux, ne savent pas ce qui les attend, ou bien ont dans la tête des idées qui n'ont rien à voir avec la réalité. Entre imaginaire et réalité, quelle place réelle est faite à l'enfant ? Comment savoir ce que l'enfant a fantasmé de sa vie future avec des parents ?

Conclusion

Cheminer vers l'idée d'accueillir un enfant à particularité, c'est aussi accepter de prendre, a priori, plus de risque. Les parents se retrouvent en charge du jour au lendemain sans qu'il y ait eu un temps d'adaptation. Et, entre les « attentes » des parents et leurs rêves, l'enfant ou les enfants vient (viennent) apporter une réponse qui peut aussi revêtir un caractère d'exigence.

Les enfants grands sont un peu comme des hérissons et leur fréquente instabilité émotionnelle sera la plupart du temps témoin de l'insécurité et des souffrances qui ont encadré leur départ dans la vie.

L'étape clé que représente le bon apparentement met l'accent sur le rôle des différents acteurs de l'adoption, dont celui de s'assurer que le projet est solide et possible, et d'estimer la solidité du couple ou de la mère avec cet enfant-là, ainsi que la capacité à accepter de se faire accompagner.

Il est impératif que les adoptants entendent ce que les professionnels chargés de l'adoption leur disent concernant la spécificité de l'enfant qu'ils attendent.

Et que les parents aient accompli eux-mêmes un travail de compréhension sur leur propre histoire infantile au lieu de la donner à porter à un enfant, de surcroît venu d'ailleurs et ayant lui-même une histoire difficile.

Il faut néanmoins que les parents sachent poser des limites et assoir leur légitime autorité.

Réussir l'adoption d'enfants « grands » ou « en fratries », c'est avoir une grande capacité d'accueil de la part de ces parents, être capable de répondre aux besoins spéciaux de ces enfants, de leur offrir une vie stable et sécurisée, une vie cohérente.

